

# Lycée Hoche : dénoncé par mes collègues, j'ai pris un blâme pour blague « raciste »



Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a récemment dénoncé, avec juste raison, la complaisance de la gauche face à l'impérialisme de l'islam dans les universités françaises (<https://www.fdesouche.com/2020/10/22/jean-michel-blanquer-denonce-lislamo-gauchisme-dans-les-universites/>). Cette complicité est loin d'être récente et de ne concerner que l'enseignement supérieur. Les lycées et collèges en sont également le théâtre, et ce depuis de nombreuses années. Samuel Paty enseignait en collège, non à l'Université.

On se souvient des mésaventures de Louis Chagnon lors de l'année scolaire 2003-2004 ([https://fr.metapedia.org/wiki/Louis\\_Chagnon](https://fr.metapedia.org/wiki/Louis_Chagnon)). Lors d'un cours de cinquième, ce professeur d'histoire-géographie d'un collège de Courbevoie avait peint à ses élèves, en termes très objectifs, la figure crapuleuse du prophète de l'islam. À la suite d'une cabale montée par un collectif de parents d'élèves et d'enseignants de gauche, le recteur de l'académie de Versailles lui avait alors infligé un blâme. Parallèlement, Louis Chagnon avait

d'« faire face à l'habituelle meute » antiraciste », emmenée entre autres par les incontournables MRAP et LDH. L'Inspection académique n'avait pas hésité à appuyer son accusation sur un faux, l'une des phrases dictées par Louis Chagnon à ses élèves : « Mahomet fait exécuter 600 à 900 Juifs en un jour » devenant, à la suite d'une grossière manipulation : « Mahomet fait exécuter 600 à 900 Juifs par jour ».

Qu'on me permette un petit témoignage personnel sur ce même sujet. Dans le court billet que j'ai récemment consacré sur Riposte Laïque au prochain départ en retraite de

Jean-Paul

Brighelli

(<https://ripostelaique.com/brighelli-bientot-en-retraite-requiem-jaculatoire-pour-un-patriote.html>), j'ai évoqué cette histoire, que je vais vous narrer plus en détail. J'y reviens à l'occasion de la décapitation rituelle de Samuel Paty, le 19 octobre dernier. Non que les situations soient comparables, loin de là (j'ai pour ma part toujours la tête sur les épaules), mais ce qu'on entend dire et sur le lâchage honteux de ce collègue par sa hiérarchie

(<https://www.fdesouche.com/2020/10/23/gilles-raveaud-professeur-on-sait-avec-certitude-que-samuel-paty-est-fait-engueuler-par-le-education-nationale/>) m'a rappelé ma modeste mésaventure.

En janvier 2010, j'ai été dénoncé au recteur de l'académie de Versailles par huit collègues de mon établissement, le lycée Hoche bien connu. Ces « islamo-gauchistes » avant la lettre (l'expression est assez récente) se nommaient Michalak, Taleb, Simsolo, Loiseau, Hug, Pavageau, etc. J'ai oublié le patronyme des deux derniers corbeaux : j'espère qu'ils ne m'en tiendront pas rigueur. En tout cas, on le constatera, pas le moindre ou la moindre Abderrahmane ou Bakhayokho (je cite au hasard, bien entendu).

Motif de ce caftage en rÃ©gle : sans penser le moins du monde Ã mal, j'Ã©tais transfÃ©rÃ© sur la messagerie personnelle de l'ensemble des collÃ©gues de ma discipline (les mathÃ©matiques) un document pdf (voir ci-dessous) donnant quelques exemples hilarants de problÃ©mes que les professeurs qui enseignent dans nos banlieues colorÃ©es pouvaient se proposer de poser Ã leurs Ã©lÃ©ves. J'Ã©coute que lorsque je l'Ã©tais reÃ§u sur ma messagerie, ce pdf m'Ã©tait fait rigoler comme un bossu. J'Ã©coute que j'ai eu la naÃ©vetÃ© de croire qu'il en serait de mÃªme de mes chÃ©res zÃ©t et chers collÃ©gues (Ã l'Ã©poque, l'Ã©criture inclusive n'Ã©tait pas encore en usage dans la gauchosphÃ©re!). Je n'Ã©tais oubliÃ© qu'un simple dÃ©tail, pourtant bien connu : on peut rire de tout, mais pas avec tout le monde.

Dans les heures qui ont suivi l'envoi de ce pdf, je recevais de plusieurs de mes destinataires une bordÃ©e de mails Ã haute teneur stigmatisante : Ã« Racisme Ã», Ã« XÃ©nophobie Ã», Ã« Prose nausÃ©abonde Ã», Ã« Islamophobie Ã», Ã« Sexisme Ã», Ã« ExtrÃªme droite Ã», Ã« France moisie Ã», Ã« PÃ©tainisme Ã», et j'Ã©coute en passe. Ces mails se recopiaient les uns les autres, donnant l'impression d'un vÃ©ritable tsunami. Le vocabulaire Ã©tait stÃ©rÃ©otypÃ© et la syntaxe minimaliste (on ne peut s'attendre Ã du Bossuet de la part de modestes profs de math, mÃªme enseignants au prestigieux lycÃ©e Hoche!). En revanche, les bouffÃ©es de haine Ã©taient fort palpables. En fin de soirÃ©e, alors que l'Ã©coute de mes gauchottes semblait s'essouffler, j'Ã©coute que j'ai envoyÃ© une rÃ©ponse collective assez banale, affirmant qu'il fallait Ã©videmment prendre tout cela avec humour et ne pas voir le mal partout!

Le pdf envoyÃ© par mes soins n'Ã©tait naturellement destinÃ© qu'Ã mes collÃ©gues de mathÃ©matiques du lycÃ©e. Aucun Ã©lÃ©ve ni parent d'Ã©lÃ©ve ni membre de l'administration ne figurait parmi les destinataires. Je prÃ©cise Ã©galement que j'Ã©coute que j'ai utilisÃ© la messagerie privÃ©e de mes distinguÃ©s

collÃ¨gues, et non leur messagerie professionnelle.

J'ai cru naïvement que les choses allaient en rester là .  
Erreur : quelques jours plus tard, j'étais convoqué par le proviseur du lycée, un certain Toussaint de Quiévrecourt, qui me mit immédiatement sous les yeux une pétition de collÃ¨gues Ã mon encontre. Au bas de cette pétition, huit noms sur les quinze que comptait Ã lâpoque lâquipe de mathématiques du lycée. Ce qui fait que sept membres de cette Ã©quipe, ou bien n'avaient pas souhaité se joindre Ã la curée, ou bien n'avaient pas eu le temps d'être contactés pour signature : il s'agissait sans doute pour la meute de frapper vite et fort. « M. lâInspecteur pédagogique « régional » (sic !) est au courant de lâaffaire », me précisa le proviseur. Évidemment : cet inspecteur (« IPR », selon lâun des innombrables sigles en vogue dans lâÉducation Nationale) n'était autre que lâpoux de la susnommée Michalak, signataire de la pétition et sans doute meneuse en chef du cafardage. « J'ai reçu ce matin un coup de fil de M. Michalak », continua le pauvre Toussaint d'une voix blanche. « M. Michalak m'a demandé : « Mais que se passe-t-il au lycée Hoche ?! » J'ai donc transmis cette pétition Ã M. le Recteur ». Ce « donc » était éloquent : c'est clairement sur lâinjonction du susdit « IPR » (avec lequel j'avais eu quelques mailles Ã partir une paire d'années auparavant) que le malheureux proviseur avait dû se résigner Ã alerter sa hiérarchie, Ã savoir le recteur en personne.

Bref, une innocente plaisanterie sur lâenseignement des mathématiques en banlieues, plaisanterie faite sur mails privés et Ã destination de quinze enseignants (aucun élève ni parent d'élève ni membre de lâadministration parmi les destinataires, je le répète), était remontée jusqu'au recteur de lâacadémie de Versailles ! J'ai immédiatement pensé au livre de Milan Kundera, La plaisanterie ([https://fr.wikipedia.org/wiki/La\\_Plaisanterie](https://fr.wikipedia.org/wiki/La_Plaisanterie)).

L' aussi, comparaison n'est pas raison : j'ai heureusement échappé à l'enrôlement forcé dans l'armée, avec les déviances politiques du régime! Je n'ai eu droit, comme on va le voir, qu'à des emmerdements administratifs à répétition, et des manifestations continuelles de mesquinerie à vous faire désespérer du genre humain. C'est certes ennuyeux, mais c'est quand même beaucoup moins grave.

Quelques jours après l'entrevue provisoire, et avec une courtoisie qui m'a sidéré (étais-je donc un « cas » aussi important aux yeux de ces gens-là ?), je recevais par voie hiérarchique un courrier officiel de l'académie, m'informant que M. le recteur me sanctionnait! d'un blâme !

Un avocat de nos milieux, abasourdi par les circonstances de ce blâme, me propose un recours amiable auprès du recteur, m'assurant que cela suffira à classer le problème. Erreur : après plusieurs mois de silence, le recteur me fait savoir qu'il maintient son blâme à mon encontre. L'avocat me propose alors de passer au mode contentieux. L'homme de l'art avait en effet remarqué que les attendus du blâme s'appuyaient sur un document à un avertissement qui m'avait été adressé par le précédent recteur de l'académie de Versailles pour des raisons également grand-guignolesques, mais passons! à ce document qui n'aurait pas dû se trouver dans mon dossier administratif puisqu'un simple avertissement est automatiquement « effacé » au bout d'un certain nombre d'années. Oui mais voilà : le tribunal administratif de Versailles a estimé que, même si ce document n'aurait pas dû figurer dans les attendus du blâme, il témoignait d'un antécédent fâcheux à mon encontre, antécédent qui justifiait pleinement le blâme du recteur. En résumé : « Même si le recteur a juridiquement tort, il a politiquement raison, et cela suffit pour maintenir la sanction ». Les plus anciens d'entre nous se

souviendront de la déclaration du Montagnard Laigniel au président de l'Assemblée nationale, Jean Foyer, en octobre 1981 : « Vous avez juridiquement tort parce que vous êtes politiquement minoritaire » :

<https://www.histoire-en-citations.fr/citations/laigniel-vous-avez-juridiquement-tort-parce-que-vous>

J'ai bien entendu jeté l'éponge. De toute façon, les décisions du tribunal administratif sont sans appel. Je ne vous parle pas des nombreux allers-retours Paris-Lyon (l'avocat avait ses bureaux sur Lyon), ni des milliers d'euros de frais d'avocat ;

Dernière chose et je vous laisse tranquille : durant l'année scolaire 2011-2012, un instituteur de l'école Marcel Cachin (sic ! ) de Morsang-sur-Orge dans l'Essonne, lit à ses élèves de CM1 des scènes de viol ;

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2012/03/06/01016-20120306ARTFIG00509-un-instituteur-lit-a-ses-eleves-de-9-ans-le-recit-d-un-viol.php>

Oui, vous avez bien lu : des scènes de viol lues en classe par un instituteur à des enfants de 9 ans ! À moi, tout à fait légitime, des parents ! Que croyez-vous qu'il arriva à ce brave instituteur ? Un renvoi ? Une suspension ? Une interdiction d'exercer une profession le mettant en contact avec des enfants ? Un suivi psychothérapeutique ? Que nenni : un simple blâme du recteur de l'académie de Versailles, soit la même « punition » que même avait infligée ce même recteur pour une « faute » autrement vénielle. Oui mais voilà : l'instituteur en question était adjoint au maire socialiste de Morsang, et lui-même encarté au PS. Alors ! Et puis, comme l'a affirmé un de ses collègues : avec ses descriptions crues et ses détails atroces, ces lectures étaient censées constituer un « outil pédagogique » dans le cadre d'un « travail sur le respect de l'autre et de la

dignité humaine ». Bref, ce brave homme aurait pu pousser la pédagogie jusqu'à violer en classe une de ses élèves pour bien montrer aux petits camarades de la fillette combien le viol est une chose haïssable. Nul doute que le recteur, sans doute du même bord politique, voire de la même loge, aurait su se montrer compréhensif;

**Henri Dubost**

**Devant l'intérêt décroissant que manifestent les étudiants des nouvelles générations face aux épreuves de mathématiques, le Ministère de l'Éducation a décidé de former une commission d'étude.**

**Le rôle de celle-ci sera de fournir aux différentes académies des modèles d'épreuves modernisés.**

**Premier modèle d'épreuve :**

Clipper la diapositive

**Miguel a 10 grammes de colombienne pure. Il l'a coupée avec du bicarbonate à raison de 4 parties de cocaïne pour 6 parties de bicarbonate. Il a revendu 6 grammes du mélange à Mouloud pour la somme de 4000 € et 15 grammes à Mohamed pour 550 € le gramme.**

- Qui de Mouloud ou de Mohamed s'est fait niquer ?**
- Combien de grammes de cocaïne mélangés au bicarbonate reste-t-il à Miguel ?**
- Quel est le taux de dilution de la colombienne de Mohamed ?**

### Second modèle d'épreuve :

Evgueni possède un AK-47 avec un chargeur de 70 cartouches.  
Il tire 13 cartouches à chaque fois qu'il presse la détente.

- Combien de fois pourra-t-il tirer avant d'avoir à recharger ?

### Troisième modèle d'épreuve :

Mamadou est souteneur. Il a trois filles qui travaillent pour lui. Le prix d'une passe est de 320 €. Mamadou prélève 190 € sur chaque passe.

- Combien chaque fille devra-t'elle faire de passe pour que Mamadou puisse payer ses 3 doses de crack quotidiennes dont le prix est de 520 € chacune ?

### Quatrième modèle d'épreuve :

Rachid veut couper les 100 grammes d'herbe qu'elle vient d'acheter pour se faire un bénéfice de 20%.

- Quelle masse du produit qu'elle utilisera comme diluant devra-t-elle utiliser ?

### Cinquième modèle d'épreuve :

Ali est payé 1200 € lorsqu'il vole une BMW, 230 € si c'est une japonaise, et 460 € si c'est un 4X4.

- S'il a déjà volé deux BMW et trois 4X4, combien de japonaises lui reste-t-il à voler pour obtenir les 4600 € que lui réclame son futur beau-père pour lui accorder la main de Fatima ?